



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 21 novembre 2016
(OR. en)

14134/16

LIMITE

PV/CONS 54
ECOFIN 1010

PROJET DE PROCÈS-VERBAL¹

Objet: **3495^e** session du Conseil de l'Union européenne
(Affaires économiques et financières),
tenue à Bruxelles le 8 novembre 2016

¹ On trouvera à [l'addendum 1](#) du présent document des informations concernant les délibérations législatives du Conseil, les autres délibérations du Conseil ouvertes au public, ainsi que les débats publics.

TABLE DES MATIERES

Page

1. Adoption de l'ordre du jour	3
--------------------------------------	---

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

2. Approbation de la liste des points "A"	3
3. Pour la mise en place d'un système d'imposition des sociétés équitable, compétitif et stable dans l'Union européenne	3
4. Directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux	3
– Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et la directive 2009/101/CE [première lecture]	
5. Divers	4
– Propositions législatives sur les services financiers en cours d'examen	

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

6. Approbation de la liste des points "A"	4
7. Statistiques	4
8. Rapport annuel de la Cour des comptes européenne sur l'exécution du budget de l'Union européenne pour l'exercice 2015	5
9. Mise en œuvre de l'union bancaire	5
10. Produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance	5
11. Critères et procédure conduisant à l'établissement de la liste de l'UE des juridictions non coopératives à des fins fiscales	5
12. Divers	5
ANNEXE - Déclarations à inscrire au procès-verbal du Conseil	6

*

* *

1. **Adoption de l'ordre du jour**
13906/16 OJ CONS 53 ECOFIN 987

Le Conseil a adopté l'ordre du jour susmentionné.

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. **Approbation de la liste des points "A"**
13907/16 PTS A 83

Le Conseil a adopté les points "A" figurant dans le document 13907/16.

Les détails relatifs à l'adoption de ces points figurent dans l'addendum.

3. **Pour la mise en place d'un système d'imposition des sociétés équitable, compétitif et stable dans l'Union européenne**

= Présentation par la Commission et échange de vues
13729/16 FISC 169
13730/16 FISC 170 IA 99
+ ADD 1
13731/16 FISC 171
+ ADD 1
13732/16 FISC 172 IA 100
+ ADD 1
13733/16 FISC 173
+ ADD 1

Après que la Commission ait présenté sa communication et les quatre propositions législatives composant le train de mesures en la matière, le Conseil a procédé à un premier échange de vues sur ces éléments.

4. **Directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux**

– **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et la directive 2009/101/CE (première lecture)**
= État d'avancement

Le Conseil a fait le point de l'état d'avancement des travaux sur la directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et a confirmé une nouvelle fois son intention d'arrêter un mandat de négociation avant la fin de l'année.

5. Divers

- **Propositions législatives sur les services financiers en cours d'examen**
- = Informations communiquées par la présidence
13877/16 EF 323 ECOFIN 982

Le Conseil a pris note de l'état d'avancement des travaux relatifs aux propositions législatives concernant les services financiers.

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

6. Approbation de la liste des points "A"

13908/16 PTS A 84

Le Conseil a adopté les points "A" figurant dans le document 13908/16.

Les références des documents visés au point 29 sont les suivantes:

Point 29: 13810/16 CORLX 427 CFSP/PESC 871 RELEX 896 COEST 279
FIN 712
13725/16 CORLX 422 CFSP/PESC 863 COEST 275 FIN 702
+ COR 1 (nl)
13728/16 CORLX 424 CFSP/PESC 866 RELEX 891 COEST 277
FIN 704
+ COR 1 (nl)

Les déclarations relatives à ces points figurent en annexe.

7. Statistiques

- **Statistiques de l'UE**
- **Renforcement de la coopération avec Eurostat**
- **Rapport du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS) concernant la mise en œuvre du code de bonnes pratiques de la statistique européenne**
- = **Projet de conclusions du Conseil**
13702/1/16 REV 1 ECOFIN 960 STATIS 86 UEM 342
13805/16 ECOFIN 970 STATIS 87 UEM 344
+ ADD 1
13845/16 ECOFIN 977 STATIS 89 UEM 348
13849/16 ECOFIN 978 STATIS 90 UEM 349

Le Conseil a adopté des conclusions sur les statistiques, qui figurent dans le document exposant les résultats des travaux (14164/16).

8. **Rapport annuel de la Cour des comptes européenne sur l'exécution du budget de l'Union européenne pour l'exercice 2015**

= Présentation

À la suite de la présentation par le président de la Cour des comptes européenne, M. Lehne, du rapport annuel de son institution sur l'exécution du budget pour l'exercice 2015, le Conseil a invité le Comité des représentants permanents à examiner le rapport en vue d'établir une recommandation du Conseil au Parlement européen concernant la décharge à donner à la Commission pour l'exécution du budget pour 2015. Le Conseil devrait adopter cette recommandation lors de sa session du 21 février 2017.

9. **Mise en œuvre de l'union bancaire**

= État d'avancement

Le Conseil a été informé par la Commission des derniers développements concernant la mise en œuvre de l'union bancaire.

10. **Produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance**

= Informations sur l'état d'avancement des travaux communiquées par la Commission

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission sur ses intentions quant à un éventuel report de la date de mise en application du règlement relatif aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, ainsi que sur l'évolution de la situation concernant l'acte délégué sur les documents d'informations clés y relatifs.

11. **Critères et procédure conduisant à l'établissement de la liste de l'UE des juridictions non coopératives à des fins fiscales**

= Projet de conclusions du Conseil
13918/16 FISC 182 ECOFIN 991

À l'issue d'un échange de vues, le Conseil a adopté le texte des conclusions qui figure dans le document 14166/16 et est convenu de publier ces conclusions au Journal officiel pour information.

12. **Divers**

Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

DÉCLARATION À INSCRIRE AU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL

Concernant le **Négociations en vue d'un accord entre l'Union européenne et la Norvège**
point 18 de la liste **en matière de coopération administrative, de lutte contre la fraude et de**
des points "A": **recouvrement des créances dans le domaine de la TVA**

DÉCLARATION DE LA COMMISSION

"La Commission se félicite du soutien du Conseil en ce qui concerne les négociations en vue d'un accord entre l'Union européenne et la Norvège en matière de coopération administrative, de lutte contre la fraude et de recouvrement des créances dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée.

La Commission examinera attentivement les recommandations du Conseil. Elle rappelle toutefois que ces recommandations ne sauraient lier le négociateur.

Comme indiqué précédemment, la Commission n'est pas d'accord avec la recommandation relative à l'inclusion d'une référence, dans le préambule, à "l'Union européenne et ses États membres" (au lieu de "l'Union européenne"). En outre, la Commission considère que la participation active de la Norvège à Eurofisc servirait les intérêts à la fois de l'Union et de la Norvège dans la prévention de la fraude à la TVA."

Concernant le point 36 de la liste des points "A":

**Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (CE) n° 338/97 du Conseil relatif à la protection de la faune et de la flore sauvages par le contrôle de leur commerce
= Décision de ne pas s'opposer à l'adoption**

DÉCLARATION DE L'ALLEMAGNE

"L'Allemagne part du principe que les erreurs qui figurent dans la version allemande sont corrigées comme suit:

Page 58, le mot "Didieragewächse" est remplacé par le mot "Didiereagewächse".

Page 60, face à la mention "Dalbergia cubilquitzensis (III) (Guatemala) (Population Guatemalas) #6", le mot "Granadillo" est inséré dans la colonne "noms communs".

Page 60, face à la mention "Dalbergia granadillo (II) #6", les mots "Rio Palisander" figurant dans la colonne "noms communs" sont remplacés par les mots "Cocobolo, Granadillo".

Page 60, face à la mention "Dalbergia nigra (I)", le mot "Cocobolo" figurant dans la colonne "noms communs" est remplacé par les mots "Rio Palisander".

Page 61, face à la mention "Dalbergia retusa (II) #6", les mots "Honduras-Palisander" figurant dans la colonne "noms communs" sont remplacés par le mot "Cocobolo".

Page 61, face à la mention "Dalbergia stevensonii (II) #6", les mots "Korallen-Palisander" figurant dans la colonne "noms communs" sont remplacés par les mots "Honduras-Palisander".

Page 61, face à la mention "Dalbergia tucurensis (III Nicaragua. Zusätzlich hat Guatemala seine nationale Population gelistet) #6", le mot "Granadillo" est inséré dans la colonne "noms communs".

Page 61, face à la mention "Pterocarpus erinaceus (III Senegal) #1", les mots "Afrikanischer Palisander" sont insérés dans la colonne "noms communs"."
